

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

39 - JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	9
• absents	0
• exclus	0

De la commune Chancia

Séance du 21 septembre 2026 à 19 heures 01

Date de convocation :

14 septembre 2026

Date d'affichage :

14 septembre 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

M. BARNOUX Laurent

Délibération n°
2026-09-21/41
Organisation des
fêtes de fin d'année

Étaient présents :

BARNOUX Laurent - DELIANCE Jean-Luc - DUPERTUIS Jocelyne - MEYNET Francine - MOREL Anne-Sophie - DAUTREMENT PERRET Laetitia - BOCQUENET Teddy - MASO-LECOMTE Angela - SALVADORI Fabien

Étaient excusés :

BERTHAIL Eric, DUEZ Sophie.

Secrétaire de séance :

Mme DAUTREMENT PERRET Laetitia



Délibération n° 2026-09-21/41

Organisation des fêtes de fin d'année

Monsieur le Maire propose d'échanger avec le conseil municipal afin d'examiner deux pistes pour maintenir une dynamique festive et solidaire à destination des habitants :

L'attribution de cadeaux aux enfants : une réflexion pourrait être engagée sur les modalités de financement (budget communal ou subvention allouée à l'association) ainsi que sur les critères de distribution ;

La préparation de repas ou colis pour les aînés de la commune : une action complémentaire visant à renforcer le lien intergénérationnel et à marquer l'attention de la collectivité envers ses seniors.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder une subvention de 30 € par enfants, sous réserve qu'un événement soit organisé par l'association des amis du four pour les enfants de la commune,
- CHOISIT d'organiser un repas pour les aînés de la commune (+65 ans) et d'accorder un montant de 30 € pour les colis des aînés ne pouvant pas venir au repas.
- APPROUVE l'organisation de la commémoration du 11 novembre 2026..

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Laurent BARNOUX

